



msa.fr

[> Changer de région](#)

Mon espace privé

[> Se connecter](#)[> S'inscrire](#)

Covid-19

Particulier

Exploitant

Employeur

Partenaire

Elu
MSALa
MSA

Rechercher

[msa.fr](#) > [Exploitant](#) > Actualités

Ecouter



Actualités

Au 1er juillet 2022, certaines prestations sociales, dont les retraites, sont revalorisées. L'augmentation des retraites est estimée à 4% et s'ajoute à la précédente augmentation de 1,1%, en janvier 2022. **Le calendrier de l'examen parlementaire de cette loi n'a pas permis de déployer cette revalorisation sur le paiement de la retraite de juillet versé en août. Elle s'appliquera donc sur les échéances d'août payées en septembre. Les sommes dues au titre du mois de juillet vous seront attribuées rétroactivement, à l'occasion du versement des pensions de septembre payées en octobre.**

[En savoir plus](#)Date de
modification
09/08/22

Des aides pour développer de nouveaux projets



Dans le cadre du programme **France Relance** proposé par le gouvernement, vous pouvez bénéficier d'aides diverses (transition écologique, développement d'une alimentation durable, saine et locale, modernisation des équipements d'abatage, accompagnement d'organisations de producteurs...).

[En savoir plus](#)

Pour vous accompagner dans vos démarches en ligne



Pass'Agri

Difficultés personnelles et/ou professionnelles, retrouvez toutes les aides proposées par la MSA.



[Le guide](#)

On en parle



Accès rapides

- [> Contacter votre MSA](#)
- [> Découvrir nos services en ligne](#)
- [> S'abonner à notre newsletter](#)
 - [> Nos offres d'emploi](#)
 - [> Espace presse](#)
 - [> Marchés publics](#)

Pour aller plus loin



[Lire le dossier](#) 

- [Le Médiateur](#)
- [Mentions légales](#)
- [Gestion des cookies](#)
- [Toutes les régions](#)
- [Plan du site](#)
- [Protection des données](#)
 - [Accessibilité non conforme](#)

•  [MSA TV](#)

